



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 avril 2026

Présents : Dabadie Audrey, Kneppers Frédéric, Roques Serge, Lendres Sébastien, Da Silva Emilie, Vega Camille, Lagarde Christian, Brofit Sophie, Conte-Daban Alain

Absents excusés : Cuyaubère Sylvie, Roques Serge, Silva Mendes Joao

Absents :

Lieu : Salle de réunion mairie de Tarasteix

Secrétaire de séance :

Procurations : Mme Cuyaubère Sylvie donne procuration à M Lagarde Christian

M Silva Mendes Joao donne procuration Mme Da Silva Émilie

1. Vote Compte Financier Unique (C.F.U.) :

M Lendres (1^{er} adjoint), présente le CFU. Le bilan de l'exercice 2025 fait apparaitre un résultat positif de 94094,01€.

	Budget voté	Budget réalisé
Dépenses section investissement	204660,71€	158985,07€
Recettes section investissement	204660,71€	137952,81€
Dépenses section fonctionnement	232494,28€	117440,08€
Recettes section fonctionnement	232494,28€	175522,89€
Résultat positif et définitif		+ 94094,01€

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et représentés

Pour memo, le maire ne prend pas part au vote du CFU 2025.

2. Vote taux imposition 2026 :

Ce point ayant été voté favorable lors de la réunion du 18 février, nous sommes contraints de le revoter avec le nouveau conseil municipal.

La situation politique et financière de l'état n'étant pas bonne, le gouvernement a annoncé que les communes, les EPCI, départements, régions vont devoir participer à l'effort pour contribuer à la diminution de la dette.

Les dotations vont être revues à la baisse. Ainsi, notre budget sera impacté. Le conseil municipal, après avoir analysé, décide et délibère une augmentation pour la commune de 1% du taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti ainsi que la taxe d'habitation sur les maisons secondaires.

	% TX 2025	% TX 2026
Taxe foncière bâti (TFB)	36,06 %	36,42%
Taxe foncière non bâti (TFNB)	28,90%	29,19%
Taxe habitation maison secondaire	6,53%	6,59%

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et représentés l'augmentation de 1%.

3. Réparation de l'Ouvrage d'Arts (O.A.) pont de Luzerte de la RD 168 PR 8+45 :
Cet O.A se situe au niveau de l'aire de pique-nique. Les travaux consistent à :
- Réparation des culées,
 - Réparation de la dalle en béton,
 - Réalisation d'une bêche en enrochement en amont de l'ouvrage,
 - Etc...,

Les travaux devraient débuter courant mai pour une durée de 6 mois environ.

4. Commission contrôle des impôts :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'à la suite des dernières élections municipales, le mandat des délégués de la commune au sein de la commission des impôts direct a pris fin.

Conformément aux articles L 163-7 et L 164-7 du code des communes, nous devons désigner les nouveaux délégués.

Une liste de 12 titulaires et 12 suppléants sera envoyée à la préfecture. Cette dernière désignera les personnes qui seront retenues.

5. Questions diverses

RAS

6. Sujets divers :

- La commune va acheter 50 chaises couleur anthracite afin d'avoir un potentiel de 200 repas assis pour les diverses manifestations
- Le 8 mai, dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h30 suivi d'un pot de l'amitié

Vu pour être affiché le 4 mai 2026
(Sceau de la mairie)

Le Maire
Alain Conte-Daban